

Dix ans après le TGV, quelles retombées pour la ville de Reims?



Yann Le Blévec
Mercredi 07 juin 2017

Il y a dix ans, le 10 juin 2007, était lancé l'exploitation commerciale du TGV Est. Un investissement conséquent pour les collectivités comme Reims ou la Métropole. Aujourd'hui, quelles ont été les retombées ?

Si le TGV roule à grande vitesse, il aura fallu beaucoup de temps pour que le dossier du tronçon Est aboutisse. Imaginé à la fin des années 70 et voulu par François Mitterrand dès 1984, il faudra attendre les années 90 pour que le sujet commence à alimenter des débats passionnés sur Reims et les alentours. Jean Falala, maire, et Jean-Claude Étienne, président du conseil régional, ont été les deux grands artisans du passage par la cité des sacres de cette ligne à grande vitesse. Le nouveau tracé présenté en 1989 comporte un important infléchissement vers le nord qui permet de desservir Reims.

Une façon aussi de régler le problème du financement. En effet, pour la première fois, des collectivités sont sollicitées pour mettre la main à la poche. Pour Reims et la Métropole, cela va représenter environ une somme de 80 millions (pour les deux tronçons). Un investissement qui permettra aussi de peser quant aux doléances que le futur passage du TGV ne manque pas de faire naître, d'autant qu'il se conjugue avec le contournement autoroutier. Rapidement, des associations se sont créées,

inquiètes pour leur environnement et mécontentes du tracé, l'option Sud et l'option Nord (de Reims) s'affrontant. Il y a les expropriations, les relogements que cela implique, la crainte des vigneronns, celle des riverains du côté du Val de Murigny ou de Bezannes (avec l'association Bien vivre à Bezannes) qui doit accueillir la gare Champagne-Ardenne. L'association Actifrar fédère ainsi notamment vingt-quatre communes de l'arrondissement de Reims, dont Bezannes.

«À fin 2016, on estime que les retombées économiques des 218 implantations d'entreprises représentent 663 millions»

Jean-Yves Heyer

Il faut aussi justifier un tel investissement. C'est dans ce sens que va naître Reims Champagne développement, l'actuelle agence Invest in Reims. « J'ai été recruté dans ce sens mille six cents jours avant le lancement. La question était, cela nous coûte cher, mais qu'est que cela peut nous rapporter ? », témoigne Jean-Yves Heyer, directeur. Aujourd'hui, on a une petite idée. Il suffit de voir le parc de Bezannes pour se dire qu'il s'est passé quelque chose. « Nous avons un objectif de 500 emplois par an. En 2016, nous en avons créés 911, une année record », poursuit-il. Au total, ce sont huit mille emplois qui ont été créés depuis la création de l'agence et Invest in Reims revendique l'implantation de 218 entreprises.

« On ne peut évidemment pas tout mettre sur le compte du TGV, mais sans le TGV, il n'y aurait pas eu sans doute toutes ces entreprises. Le TGV, c'est nécessaire mais pas suffisant. » Il y a eu tout une démarche pour gagner la bataille du bassin d'emploi. « Et pour nous, cela est notamment passé par l'implantation de grandes écoles. » Sciences Pô est sans doute la plus emblématique. « J'avais entendu Richard Descoings se plaindre de ne pouvoir accueillir tous les étudiants. Je lui ai dit, nous, nous avons de la place. Il a pris le TGV et il a dit c'est génial. Je préfère être sur une ligne TGV, qu'une ligne TER ou RER. »

L'attractivité passe par l'accessibilité. Et le TGV rassure à ce sujet. Quand on vient du Japon par exemple et qu'on se rend compte qu'il faut trente minutes une fois descendu sur le tarmac de Roissy pour rejoindre sa direction Europe à Reims. « Au départ, c'est vrai que le parc de Bezannes était un peu vide et certains entrepreneurs préféraient attendre. » Au début, il y a eu des installations du cru. Mais très vite, l'effet boule de neige s'est fait sentir. Et la plupart du temps, le TGV a fait partie des arguments avancés.

« À fin 2016, on estime que les retombées économiques des 218 implantations d'entreprises représentent 663 millions. » À comparer donc aux 80 millions investis. Dans le détail, ont été comptabilisés 407 millions de salaires, 171 millions en termes d'investissements, 41 millions de loyers

et 45 millions de taxes, ces dernières pouvant être considérées comme un retour direct sur investissement. « Les investissements ont permis de faire tourner l'économie, des retombées indirectes sans parler de tout ce qui est induit. »

« Après la priorité pour un chef d'entreprises avant de s'implanter, c'est la question du recrutement. Il faut aussi de quoi retenir les cadres, de quoi faire des études supérieures, du sport, de la culture... Reims dispose de tout cela. Ici, tout est plus simple me disent certains responsables. Pas besoin d'arriver une heure avant un spectacle, on peut trouver une nounou, la question du logement également... Les gens s'installent parce qu'ils ont trouvé un travail, mais pour les faire rester il faut qu'ils s'enracinent. » C'est la bataille des familles qui restent encore à gagner. Le TGV faisait miroiter un boum de la population. En 2005, des études estimaient que la création du TGV devait attirer près de 200 nouvelles familles par an. Aujourd'hui, force est de constater que le nombre d'habitants n'a pas explosé. La population rémoise était de 183 500 habitants en 2007 et de 183 042 habitants en 2014.